

République Française
Département LOIRET
Commune d'AUTRUY SUR JUINE
Mairie - 2 rue des Essarts
Tél. 02 38 32 50 76 - Fax 02 38 32 52 56

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'AUTRUY SUR JUINE
Séance du 30/06/2017

L'an 2017 et le Vendredi 30 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUERTON Christophe, Maire.

Présents : M. GUERTON Christophe, Maire, Mme LAROCHE Bernadette, M. LE GOFF Jean-François, Mme GÉRARD Evelyne, M. BEAUVALLET Etienne, M. PINÇON Gérard, M. MATHIAS Cédric, M. JEANTY Florent, Mme CHAILLER Nathalie, Mme ROLLET Magali, Mme DORAT Bernadette, Mme NASSIEU-MAUPAS Véronique, Mme CANCE Odile.

Absents excusés : Mme JOUBERT Annick (Procuration à Mme GÉRARD Evelyne),
M. LAVENDER Alain (Procuration à Mme CHAILLER Nathalie)

Secrétaire : Mme ROLLET Magali

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 15

Date de la convocation : 22 Juin 2017

Date d'affichage : 22 Juin 2017

SOMMAIRE

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Choix de l'entreprise chargée des travaux sur la voirie communale en 2017

réf : 2017-55 – Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Conformément au décret 2017-10191 du 2 Juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et à la circulaire du ministère de l'intérieur n° NOR/INTA/1717222/C du 12 Juin 2017,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 Juin 2017 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et de suppléants à élire par les conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 24 Septembre 2017,

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des trois délégués.

Ont été élu dès le premier tour, M. Christophe GUERTON
M. Jean-François LE GOFF
Mme Bernadette LAROCHE

puis il a été procédé à l'élection des trois suppléants.

Sont élus, dès le premier tour, Mme Magali ROLLET
M. Florent JEANTY
Mme Nathalie CHAILLER

Le procès-verbal a été dressé en triple exemplaires, l'un étant affiché à la porte de la mairie, le second est conservé au secrétariat pour être retranscrit sur le registre des délibérations, et le troisième étant destiné à la Préfecture.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance précédente après avoir procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

réf : 2017-56 – Choix de l'entreprise chargée des travaux sur la voirie communale 2017

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance, des diverses propositions établies par :

T.P. DAUVILLIERS	37 186.80 € TTC
MERLIN TP Environnement	28 875.60 € TTC
R. VAUVELLE	21 849.00 € TTC

pour des travaux à réaliser sur la voirie communale, comprenant, en plus de l'entretien annuel appelé plus couramment point à temps, une réfection des chaussées "Rue des Fossés", CV n° 5 du lieudit "La Porte" jusqu'à la "Rue des Moulins"

retient l'entreprise R. VAUVELLE étant précisé que les travaux devront être achevés au plus tard le 15 Septembre 2017 sous peine d'annulation de la commande.

A l'unanimité (pour : 15 - contre : 0 - abstention : 0)

Affaires diverses :

Manifestation du 14 juillet :

Mme Evelyne GERARD demande aux conseillers municipaux disponibles, d'être présents pour la préparation de la manifestation du 14 juillet.

Le jeudi 13 juillet : installation de la sono à l'étang par Etienne BEAUVALLET et Jean-François LE GOFF. Cédric MATHIAS et Florent JEANTY seront présents pour le bal le soir.

Le vendredi 14 juillet : rendez-vous à 9h30 pour la mise en place, dans la cour de l'école, du repas du midi.

Miroir de circulation à Boissy le Girard :

Mme Magali ROLLET signale que le miroir de circulation à Boissy le Girard est très abîmé et la visibilité est quasiment nulle.

Une commande d'un miroir de circulation sera faite en même temps que des panneaux de signalisation.

Gaz de ville :

Mme Véronique NASSIEU-MAUPAS fait la porte-parole d'un administré qui demande si un jour le gaz de ville arrivera sur Autruy-sur-Juine. Ce projet avait été envisagé lorsque l'entreprise Prova en avait fait la demande mais finalement l'entreprise passe dorénavant par du gaz liquide. A l'heure actuelle il n'est donc pas envisagé la mise en place du gaz de ville à Autruy-sur-Juine.

La prochaine réunion de Conseil Municipal se tiendra, sauf imprévu, le Jeudi 14 Septembre 2017 à 20 heures

La séance est levée à 19 heures 45

Ont signé les membres présents,

Le Maire,

Christophe GUERTON

